

TUNISIE ET UNESCO : DONNEES ET REPERES ESSENTIELS

1. **Adhésion à l'UNESCO** : depuis le 8 novembre 1956.
2. **Membre du Conseil exécutif** : non
3. **Membre des Commissions, Comités intergouvernementaux suivants** :
 - Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international – membre (expiration du mandat en 2019)
 - Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication Membre (Expiration du mandat en 2017)
 - Conseil intergouvernemental du programme "Gestion des transformations sociales" Membre (Expiration du mandat en 2017)
 - Comité intergouvernemental du Patrimoine mondial (Expiration du mandat en 2019)
 - Commission océanographique intergouvernementale - Membre
 - Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - Vice-président Membre (Expiration du mandat en 2016)
 - Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles - Vice-président (Expiration du mandat en décembre 2015) - Membre (Expiration du mandat en 2019)
4. **Vos visites en Tunisie** : 1
 - 3-5 mai 2012
5. **Visite de votre prédécesseur en Tunisie** : aucune
6. **Délégation permanente auprès de l'UNESCO** :
 - Mrs Emna ABBES : Délégué permanent adjointe et Ministre plénipotentiaire
 - Membres : Madame Radhia JEBALI, Chargée de mission
7. **Bureau de l'UNESCO** : Bureau de l'UNESCO à Rabat (Maroc)
 - Etablissement : 22 février 1990
 - Etats membres desservis : Algérie, Mauritanie, Maroc et Tunisie.
 - Nom du Directeur : M. Michael Millward est nommé à la tête du bureau de Rabat. Il a pris ses fonctions après la 37^{ème} Conférence générale.
8. **Commission nationale tunisienne pour l'éducation, la culture et les sciences.**
 - Date de création : le 8 mai 1957
 - Président : M. Naji JALLOUL
 - Secrétaire général adjoint : M. Mohamed Kamel ESSID (depuis juin 2015)
 - Chef du Service UNESCO: Mlle Héla SOUHABI
 - Chef du Service ALECSO-ISESCO : M. Tarak JEBALI
9. **Personnalités liées aux activités de l'UNESCO** : aucune
10. **Chaires UNESCO** : 5
 - Chaire UNESCO philosophie
 - Chaire UNESCO enseignement droit d'auteur droits voisins
 - Chaire UNESCO études condition femme
 - Chaire UNESCO étude comparative religions
 - Chaire UNESCO mathématiques développement
11. **Centres et instituts de catégorie 2** : aucun

12. Réserves de la biosphère : 4

- Djebel Bou-Hedma (1977)
- Djebel Chambi (1977)
- Ichkeul (1977)
- Iles Zembra et Zembretta (1977)

13. UNESCO Global Geoparks : aucun

14. Sites du patrimoine mondial : 8

- Amphithéâtre d'El Jem (1979)
- Site archéologique de Carthage (1979)
- Médina de Tunis (1979)
- Parc national de l'Ichkeul (1980)
- Cité punique de Kerkouane et sa nécropole (1985)
- Médina de Sousse (1988)
- Kairouan (1988)
- Dougga/Thugga (1997)

15. Liste indicative : 10

- Chott El Jerid (2008)
- Frontières de l'Empire romain : Limes du Sud tunisien (2012)
- île de Djerba (2012)
- Le complexe hydraulique romain de Zaghouan-Carthage (2012)
- Les carrières antiques de marbre numidique de Chimtou (2012)
- Les Mausolées Royaux de Numidie, de la Maurétanie et les monuments funéraires pré-slamiques (2012)
- Médina de Sfax (2012)
- Oasis de Gabès (2008)
- Parc National d'El Feija (2008)
- Parc National de Bouhedma (2008)

16. Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité : aucun

17. Adhésion aux instruments normatifs : 21 ratifiées et 19 non ratifiées

- Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles : Ratifiée le 15 février 2007
- Convention sur la Protection du patrimoine culturel subaquatique : Ratifiée le 15 janvier 2009
- Convention internationale contre le dopage dans le sport : Ratifiée le 26 décembre 2006
- Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : Ratifiée le 24 juillet 2006

18. Prix Sharjah pour la culture arabe : M. Abdelwahab Bouhdiba (Tunisie) en 2004.

19. Registre du Mémoire du monde :

- La Course et les relations internationales de la Régence de Tunis aux XVIIIème et XIXème siècles (*Patrimoine documentaire soumis par la Tunisie et recommandé à l'inscription au Registre Mémoire du monde en 2011*).

20. Célébration des anniversaires auxquels l'UNESCO sera associée en 2014-2015 : aucun

21. Programme de Participation

- 2016 – 2017 : prochain date de soumission est prévue le 31 août 2016.
- 2014-2015 : 7 demandes ont été soumis ; aucun projet n'a été soumis au Comité pour considération car la commission nationale tunisienne n'a pas remboursé à l'organisation le montant total de US\$ 28.864,78 USD

- 2012-2013 : 10 requêtes ont été soumis. Aucun projet n'a été soumis au Comité pour considération vu que le pays n'avait pas envoyé les rapports requis.
- 2010-2011 : 3 requêtes ont été approuvées pour un montant de 76 500 US\$.

22. Bourses

- 9 bourses ont été attribuées depuis 2010 pour un montant total de 151,927 US \$.